

BLANGY-SUR-TERNOISE

**LA VOIX
DE SAINTE BERTHE**



**Bulletin de la paroisse de Blangy
et du Pèlerinage à Sainte Berthe**



CONSERVEZ CHAQUE NUMÉRO

**EDITION SPECIALE DE « NOTRE CLOCHER »
Abonnement, de 1,50 à 3 NF**

UN BEL ANNIVERSAIRE

Ste Berthe s'est mariée en 662. L'année 1962 est le treizième centenaire de son mariage. Il y eut grande joie dans les cœurs de la jeune épousée, de son mari, des deux familles ; pour nos aïeux de Blangy, ce fut une fête inoubliable.

Je vous invite à célébrer cet anniversaire par une neuvaine où nos cœurs battront à l'unisson des cœurs de nos ancêtres. Dans les saluts du soir, les processions, les chants, les prières, les messes, les communions, nous serons près de Ste Berthe ; qu'elle retrouve chez nous l'empressement et la ferveur du Blangy de l'an 662 !

Voici ce que notre concitoyen, l'abbé Simon Décobert, dit de ce mariage, dans son « Histoire de Ste Berthe et de son abbaye » :

« Berthe avait atteint l'âge de 18 ans ; ses mérites ne purent rester ignorés à la cour du roi des Francs. On y publiait que la jeune comtesse de Blangy réunissait tant de nobles et rares vertus qu'elle paraissait destinée à faire l'honneur de son sexe et le bonheur de l'époux qui lui serait donné. On y parlait de la beauté, de la sagesse et de la vertu de cette princesse. Il n'y avait pas de jeune seigneur qui n'eût souhaité pouvoir mériter l'honneur de son alliance ; mais il y en avait peu qui osassent y aspirer, parce qu'il fallait être prince du Sang royal pour être en droit d'y prétendre. Alors Sigefroy, cousin germain du roi Clovis II, homme très brave à la guerre et d'une sagesse consommée, fut celui que la Providence destina pour époux à cette princesse. Sigefroy avait deux frères : l'un Adalbald, comte d'Ostrevent, et mari de Ste Rictrude, fondatrice de l'abbaye de Marchiennes ; l'autre Erchinoald, comte du Vermandois et ministre d'Etat. »

Prédicateur : le R.P. FONTAINE, dominicain.

Mardi 3 Juillet, à 5 h 30 du soir, confessions par le Révérend Père. Beaucoup communient chaque jour de la Neuvaine.

Mercredi 4 Juillet. — FÊTE DE SAINTE BERTHE. — Ouverture du Pèlerinage, sous la présidence de M. le Chanoine Gabriel Martel, doyen d'Auchy-les-Hesdin.

7 h et 9 h : messes basses.

11 h : Grand'messe célébrée par M. le Doyen, suivie de la procession à l'Abbaye Ste-Berthe, qui abrite le noviciat de l'Institut Carmélitain de N.-D. de Vie ; avec le concours de la fanfare et des pompiers de Blangy.

8 h 30 du soir, Salut et sermon, par le R. P. Fontaine. Chaque soir, baiser à la châsse.

Jeudi 5. — 7 h : messe basse.

9 h : Grand'messe (Lecture des recommandations après chaque grand'messe).

8 h 30 : Salut et sermon.

Vendredi 6. — 7 h : messe basse.

9 h : grand'messe.

8 h 30 : Salut et sermon.

Samedi 7. — 7 h, messe basse.

9 h, grand'messe.

Le soir, confessions.

Dimanche 8 Juillet. — 7 h et 9 h, messes basses.

11 h : grand'messe solennelle.

4 h 30 : **Procession solennelle des Reliques de Ste Berthe**, sous la présidence de M. le Chanoine Martel. Départ de la rue d'Humereuille. Fanfares de Blangy et d'Auchy-les-Hesdin ; chars et groupes costumés. Sermon par le Révérend Père dans la cour de l'abbaye ; Salut du Saint Sacrement, avec chants par les prêtres et les pèlerins. Retour à l'église et baiser à la châsse par la foule.

Lundi 9. — 7 h : messe basse.

9 h : grand'messe.

8 h 30 : Salut et sermon.

Mardi 10. — 7 h : messe basse à l'église.

7 h 30 : messe à l'Abbaye.

9 h : grand'messe à Ste-Emme, célébrée par M. l'Abbé Lepers, curé de Rollancourt. Communions.

8 h 30 : Salut et Sermon.

Mercredi 11. — 7 h : messe basse.

9 h : grand'messe.

8 h 30 : Salut et sermon.

Jeudi 12. — 7 h et 9 h : messes basses.

11 h : grand'messe, chantée par M. le Curé d'Erin, suivie de la remise de la Châsse.

8 h 30, au bois de l'Abbaye, assemblée devant N.-D. de Fatima. Allocution par le Révérend Père.

MARIAGE. — M. Robert Delforge, de Divion, et Mlle Jacqueline Caracotte, de Blangy. Témoins : MM. Jules et Charles Cornuel.

Nos souhaits les meilleurs !

BAPTÊME. — Le 14 Juin : Dominique-Adolphie-Régine Poyer. Parrain : M. Lucien Poyer ; marraine : Mme Régine Poyer. Ste Berthe, protégez-la !

LES COMMUNIONS SOLENNELLES ont eu lieu le Dimanche de Pentecôte, après une excellente retraite. Nous avons eu deux prédicateurs mieux qu'en ville ! Aux messes, M. l'Abbé Suty, de Lille ; aux Vêpres, M. l'Abbé Demont, d'Eclimeux. Beaux chants.

Voici, par ordre alphabétique, les premiers communiant : Anne-Marie Bihet, Gisèle Dailliez, Micheline Dumetz, Odette Dupuis, Gaëtane Gamain, Jacqueline Massart ; — Raymond Bédinier, Gilles Devienne.

Renouvelants : Edith Debuire, Evelyne Edouard, Thérèse François, Françoise Godard, Michèle Massart, Francine Savrot ; Bertin Gourlain, Jacques Godard.

DÉCÈS. — Le 21 Juin, M. Afred Boutin, 87 ans, administré. Le 29, Mme Gustave Massart, 60 ans, décédée accidentellement, administrée sous condition.

Prions pour eux !

DIMANCHES ET FÊTES

Le 15 Juillet. — 9 h : pour M. et Mme Chrétien ; 11 h : en l'honneur de Ste Berthe, pour M. et Mme Gustave Sallé.

Le 22 Juillet. — 9 h en l'honneur de Ste Berthe, pour la famille Paillard-Flahaut et André Paillard ; 11 h, pour Edouard Dézandré, père et fils.

Le 29 Juillet. — 9 h pour la paroisse ; 11 h pour M. Emile Dumont.

Le Jeudi 9 Août. — Adoration du St Sacrement à l'Abbaye. Les paroissiens y sont cordialement invités.

PENSÉES

■ Voyons bien à qui nous disons : « NOTRE PÈRE ». CELUI à qui nous disons cela, nous fait, ainsi, une obligation de nous entendre. Nous n'avons qu'une voix devant le PÈRE, pourquoi n'aurions-nous pas ensemble une seule PAIX ? Saint AUGUSTIN.

■ L'homme à plaindre, c'est celui qui ne sait pas où va la vie, ni pourquoi il souffre, ni comment il faut souffrir. R. P. SANSON.

■ « Des millions d'êtres humains souffrent de la faim, deux personnes sur trois. Dans un monde où les distances ne comptent plus, nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées. » S. S. JEAN XXIII.

■ Beaucoup de petites gens, dans beaucoup de petits lieux, faisant beaucoup de petites choses, sont capables de changer la face du monde.

Mgr LICUTTI, délégué du Saint-Siège à l'organisation de l'O.N.U. contre la Faim.

■ Savoir ce qui est bien et ne pas le faire, est la pire des lâchetés.

CONFUCIUS.

Les vacances de nos enfants

Les vacances des adultes risquent d'être un sujet de discorde entre la ville et la campagne. Si chacun, ici ou là, fait preuve de bon sens, la querelle sera inutile. Elle fera place à ce contact humain et chrétien entre deux mondes trop étrangers l'un à l'autre, dont le dialogue se révèle nécessaire et bienfaisant.

Du moins, il y a des vacances que personne ne discute : ce sont les vacances des enfants. Depuis des temps immémoriaux, écoliers et étudiants vont en vacances. Leur organisme d'enfants ou d'adolescents ne supporte pas l'effort intellectuel à jet continu. Et les maîtres, qui en ont bien besoin, eux aussi, en profitent. Ces vacances sont si bien entrées dans la tradition que le Ministre de l'Education Nationale, le Parlement, jusqu'au Gouvernement entier, en discutent le temps et les dates. Bref, c'est une affaire d'Etat...

Pour indéracinables qu'elles sont, elles n'en posent pas moins des problèmes toujours actuels :

● 1) Les colonies de vacances : Elles sont, pour les enfants des villes, le moyen de leur procurer des vacances en plein air, à tous et d'abord aux plus pauvres. Elles existent même, de plus en plus, pour les enfants des campagnes, dans le but de décharger les parents. Donc soutenir, aider et bien accueillir les colonies de vacances. Bien les choisir aussi, et de préférence celles qui sont catholiques ; en tout cas, exiger que l'enfant puisse assister à la Messe, chaque dimanche, et pratiquer sa religion : c'est son droit et celui des parents.

● 2) Les fréquentations de vacances : Les parents doivent veiller surtout sur ce point. Un seul mauvais camarade, en une heure, peut détruire 10 à 12 ans de bonne éducation familiale et paroissiale. Les parents doivent toujours savoir avec qui sont leurs enfants. C'est une question d'autorité de leur part et de confiance, qu'il faut mériter, de la part des enfants.

● 3) Les prières de vacances : Ici ou là, on a supprimé les devoirs de vacances... A tort ou à raison... Mais il en reste un : le devoir de la prière. Il est imprescriptible. Il n'y a pas de raison, pas de repos qui en dispense. Mais il sera d'autant mieux rempli que les parents donneront l'exemple, en priant, au moins le soir, avec leurs enfants et en allant, avec eux, à la Messe du dimanche.

Les vacances sont la bienfaisante occasion d'un contact prolongé et libre des parents et des enfants. Ce contact ne saurait mieux trouver son sommet que dans la prière faite ensemble.

Un Saint Martin « NOIR » héros, lui aussi, de la charité : SAINT MARTIN DE PORRES

● Un personnage étrange

C'est un personnage étrange, à nos yeux d'hommes du 20^e siècle, que ce mulâtre péruvien que S. S. Jean XXIII canonisa dimanche 6 mai : enfant naturel, Frère convers, prodige de charité envers les miséreux, zéléteur des missions dans l'Extrême-Occident tout en passant sa vie dans un couvent de l'Amérique latine, en lutte avec les démons, familier des anges, ami des bêtes et, surtout, homme de prière et de pénitence, religieux exemplaire de l'Ordre dominicain au 17^e siècle.

Pour une plume friande d'extraordinaire, la tentation serait grande de s'en tenir aux faits spectaculaires et aux traits miraculeux et de négliger ce qui compte souverainement aux yeux de l'Eglise : les vertus théologiques.

● Un mulâtre

Martin naquit le 9 décembre 1579, hors mariage, à Lima, capitale du Pérou, d'un noble chevalier espagnol de l'Ordre d'Alcantara, Juan de Porrès, et d'une mulâtresse libre, Anna Vélasquez.

L'acte de baptême porte : né de père inconnu. Dans son testament, le chevalier finira toutefois par reconnaître le fils de celle qu'il avait séduite, puis abandonnée. La mère et l'enfant connurent la misère. Tout jeune, pour entretenir sa mère, *Martin* apprit le métier de barbier-chirurgien.

● Frère lai

Il entra tout jeune, comme Tertiaire laïc, au couvent de Notre-Dame du Rosaire des Dominicains de Lima. A l'âge de 24 ans, il put enfin faire profession solennelle, grâce à une dispense, nécessaire pour les religieux de sa catégorie.

● Frère des hommes et des bêtes

Frère Martin passa toute sa vie dans ce couvent comme infirmier de la communauté. « Il portait vraiment les pauvres dans son cœur ». Il se considérait comme l'esclave de tous et de chacun. Pour secourir plus largement, il se privait de nourriture, ne mangeant guère que des restes de pain. Le peuple l'appelait « *Martin de la charité* ».

Une note franciscaine dans la vie de ce Frère convers dominicain : il témoigne sa bonté jusqu'aux bêtes, relève un document du procès de Canonisation. Il ressuscite un chien, guérit

un dindon ; il négocie avec les souris pour leur ménager un espace vital qui ne compromette pas les réserves alimentaires. D'aucuns souriront de ces faits de l'hagiographie ; d'autres, remontant aux premières pages de la Bible, songeront à la domination universelle d'Adam avant sa chute.

● Missionnaire, apôtre et docteur

Le zèle de ce petit Frère lai, enfermé dans un couvent du Pérou, s'étendait aux dimensions de l'Eglise.

F. Martin était un homme prudent. Les grands personnages le consultaient avec fruit. Les savants lui reconnaissaient une science infuse. Après le repas, à l'heure de la récréation, il enseignait le catéchisme aux noirs et aux mulâtres.

F. Martin aimait servir la messe. Il était assidu à la confession et — nous sommes au temps du jansénisme — il communiait tous les trois jours. Il priait longuement la nuit. Le récit de ses pénitences effraie. Il dormait sous le cloître ou bien sur la civière réservée aux morts...

Comment ne pas voir, dans cette vie de prière et de pénitence, le secret de son rayonnement ?

● La Mort

F. Martin de Porrès mourut sexagénaire, le 3 novembre 1639. Ses funérailles émurent la ville de Lima. Chacun voulut baiser le corps de « *Martin de la Charité* ». Trente ans plus tard, la cause de béatification du Frère dominicain fut introduite en cour de Rome. Grégoire XVI le béatifia en 1837. Reprise de la cause en 1926.

● Le sens d'une canonisation

Le décret d'approbation des miracles (23 mars 1962) marque en ces termes le sens profond de la canonisation de *Martin de Porrès* :

Saint Paul affirme que, par le Baptême, dans les chrétiens qui revêtent le Christ, disparaissent les différences qui marquaient le vieil homme, pour ne laisser apparaître en chacun que le **Christ** : « *Il n'y a ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme. En Jésus-Christ vous ne faites tous qu'un.* »

Ces mots de l'Apôtre, inouis avant le Christ, où l'homme était compartimenté dans sa race, dans sa religion, dans sa nationalité, dans sa situation sociale, ont réalisé, dans le monde, la plus grande métamorphose de l'ordre social de l'histoire.

Depuis le Christ, plus de séparation ni de privilèges. Tous les hommes, juifs et païens, esclave ou libre, homme et femme, noir ou blanc, sont également les enfants de Dieu et frères en Lui.

C'est ce que rappelle, d'une façon éclatante, la Canonisation de ce **Saint Martin noir** : SAINT MARTIN DE PORRÈS.

A travers le Monde catholique

▲ ROME. — Canonisation, le 6 mai dernier, de Frère *Martin de Porrès*, frère lai dominicain, mort à Lima (Pérou) en 1639 et béatifié en 1837. Enfant bâtard d'un noble espagnol et d'une mulâtresse, reconnu in extremis par son père, il était donc, lui-même, un mulâtre ou métis au deuxième degré. Ils ne sont pas nombreux, les Saints de race noire ou de sang mêlé, comme celui-ci ; car le christianisme s'est, durant quinze siècles, d'abord répandu dans les pays de race blanche. Citons, cependant, de nos jours, les *Bienheureux Martyrs de l'Ouganda* et auparavant *Saint Benoît le Maure* peut-être et, peut-être aussi, les Papes africains *Victor 1^{er}* (2^e s.), *Miltiade* (4^e s.), et *Gélase 1^{er}* (5^e s.). Plus probablement, cependant, ce devaient être des Berbères de race blanche, comme St Augustin.

▲ ROME. — Recevant en mai dernier 750 pèlerins de Versailles, le Pape leur a confié : « Sans doute, je prie pour tous les fidèles du monde entier. Mais je me souviens souvent des pays où j'ai servi l'Eglise. J'offre spécialement les « heures » de l'office divin pour eux : quand j'en suis à *Tierce* (petite heure du Bréviaire : 9 h du matin), je suis en France. J'y suis avec mes souvenirs ; mais aussi, avec les battements de mon cœur... »

▲ FRANCE. — La *Quête de Carême contre la Faim* des paroisses françaises a produit à Paris, 150 millions et, dans le reste de la France, 350 millions (A.F.). Total : un demi-milliard. Quelques motifs accompagnant les dons : « Une économiquement faible à de plus malheureux qu'elle. — Une femme de 80 ans, qui a eu faim dans son enfance. — Un homme : Ci-joint l'équivalent des litres de vin, qui entrèrent en moins, ce mois-ci, à la maison. — Un enfant : J'ai mangé moins de bonbons. »

— Et vous, qu'avez-vous sacrifié ? Qu'avez-vous donné ? Le *Secours Catholique* reçoit les dons en permanence...

— Pour les *Rapatriés d'Algérie*, qui se sont brutalement accrus, par 300.000, en fin mai, ce qui en dit long sur la situation réelle là-bas, toutes les bonnes volontés, *Secours Catholique* et *Croix-Rouge*, en tête, se sont jointes à l'effort de l'Etat, qui s'est laissé déborder, pour un « *accueil fraternel* », disent les hommes politiques. S'ils disent ces mots-là, il faut croire que c'est grave. Ce l'est, en effet... Montrons-nous donc vraiment *leurs frères*. Autrement, notre « *Oui* » à la Paix n'aurait été qu'un abominable lâchage.

▲ LOURDES : *Pèlerinage Militaire*. — Du 2 au 4 juin, 45 000 soldats, de vingt nations, ont été les pèlerins de Notre-Dame ; sous la présidence de *II. Em.* les Cardinaux *Feltin*, de Paris ; *Alfrinck*, d'Utrecht (Pays-Bas), et *Suenéns*, de Malines (Belgique).

▲ PARIS. — Au procès du *Général Salan*, arrêté le Vendredi Saint, dont les journaux ont annoncé qu'il avait fait ses Pâques dans sa prison, deux anciens Aumôniers militaires, qui avaient servi sous ses ordres, les Rév. Pères *Delarue*, Oblat, et *Pascal*, Franciscain, ont témoigné à sa défense. De cette dernière déposition, on a dit qu'elle avait été un grand moment du procès. Le Général pleurait en disant merci au *P. Pascal*, qui fut, de longues années, son Aumônier.

— Au nom du *Secours Catholique*, Mgr *Rodhain*, qui, depuis 1940, en fait, aide toutes les familles de prisonniers, dans la détresse, en une lettre courageuse au Ministre de l'Intérieur, lui a exposé la détresse des familles, dont le père, suspect d'activisme, a été interné dans les Camps d'internement, par simple précaution de police, sans droit à un avocat, sans être ni jugé ni même inculpé, présumé innocent et dont la captivité se prolonge néanmoins, au grand dommage de la famille et de ses ressources, sans qu'on puisse savoir, jusqu'à quand...